



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JANVIER 2012

34

édito

L'Administration vient d'entrer dans l'ère de la communication digitale !

Le JDA n'en oublie pas pour autant le quotidien des Services et Directions de l'Administration.

Nous vous enmènerons à la découverte des plongeurs de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire, du Bureau des Éditions et Expéditions de la Direction du Tourisme et des Congrès, du Médecin du Travail au Service des Prestations Médicales de l'État ou encore du baromètre social réalisé par le Service des Parkings Publics, sans oublier le « Message de Monaco » qui sera porté jusqu'à la Conférence de Rio +20 de juin 2012.

L'année 2012 sera sans nul doute placée sous le signe de la Modernisation et de l'Attractivité.

Bonne lecture à tous...

Prochain numéro : fin février 2012

Zoom



24 janvier 2012

Lancement des nouveaux outils de communication digitale du Gouvernement Princier : portail Internet, Monaco Channel et Twitter

Voir également l'interview du Ministre d'État, pages 2 et 3



02

Interview exclusive du Ministre d'État



06

2.000^e News de la DTC



10

Baromètre social des parkings



13

Le «Message de Monaco» dans le monde

modernisation et attractivité

INTERVIEW EXCLUSIVE DU MINISTRE D'ÉTAT :

« **UNE ADMINISTRATION OÙ LES FONCTIONNAIRES SONT SATISFITS DE CE QU'ILS FONT** »

Monsieur le Ministre, en ce début d'année, quel est le 1^{er} bilan des actions mises en œuvre en faveur de l'attractivité ?

Depuis plus d'un an et demi, l'Administration a œuvré pour le renforcement de l'attractivité de la Principauté. La nomination de S.E. M. Henri Fissore, chargé des hauts potentiels, a permis l'instruction d'une cinquantaine de dossiers dont une vingtaine a vu une issue positive en 2011.

La création de l'IMSEE, du Conseil Stratégique pour l'Attractivité, la mise en place du MBO (entreprises) et tout récemment du Monaco Welcome Office (particuliers) au sein de la Direction de l'Expansion Économique sont autant de réalisations, dont nous pouvons être fiers, et que vous avez déjà présentées dans le JDA tout au long de l'année 2011.

Pour faciliter l'installation des entreprises en Principauté, la Direction de l'Expansion Économique a également rationalisé ses procédures et réduit ses délais d'instruction.



S.E. M. Michel Roger

Puis, le grand moment sera l'adoption du **texte modernisant le droit monégasque des affaires**. Ce projet de loi, qui comprend la modernisation du droit des sociétés et du droit international privé monégasque ainsi qu'un volet immobilier, sera déposé en avril et, je l'espère, voté avant l'été.

Comme vous le voyez, le processus d'attractivité est permanent et nécessite l'adhésion de tous

« **Avoir une Administration plus réactive, plus proche des gens, plus moderne** »

je tiens ici à remercier chacun pour son implication et sa mobilisation aux côtés des fonctionnaires en charge du suivi de l'attractivité et de la modernisation.

Justement vous avez engagé un processus de modernisation au sein de l'Administration. Quelles en sont les actions ?

De manière générale, il nous faut améliorer encore l'accueil au public et développer la participation de tous les fonctionnaires

des relations avec les usagers et la poursuite des actions entamées en matière de ressources humaines.

Pour avancer de manière la plus concrète possible, nous avons mis en place une équipe de Fonctionnaires dont le rôle est de s'assurer de la **mise en œuvre opérationnelle des décisions prises par le Comité de Pilotage de Modernisation**.



L'équipe Projet MoSar : Sophie Vatrican, Geneviève Berti, Stéphan Bruno, Magali Imperti-Comte et Céline Cottalorda

à l'objectif de modernisation de l'administration. C'est le chantier phare de 2012. Notre chance est que nous sommes une

administration de taille raisonnable, avec un personnel efficace.

Pour revenir précisément à la modernisation, en février 2011, j'ai créé le **Comité de Pilotage de Modernisation de l'Administration qui est coordonné par Stéphane Valeri**. Les axes de travail de ce comité sont le passage à la e-administration, l'amélioration

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet interne baptisé « **MoSar** » (Modernisation du Service public pour une Administration Responsable).

L'équipe opérationnelle sera composée d'un chef de projet, Stéphan Bruno (Ministère d'État), de Geneviève Berti (Centre de Presse), Magali Imperti-Comte (DRHFFP), Céline Cottalorda (Ministère d'État) et Sophie Vatrican (Direction du Budget et du Trésor). L'équipe projet travaillera avec l'appui de Fonctionnaires Experts dans leurs domaines en fonction des thématiques abordées.



Le 20 janvier 2012, le Comité de Pilotage pour la Modernisation de l'État valide le projet MoSar

Quels sont les projets pour 2012 ?

L'année 2012 sera d'abord marquée par la réunion plénière du conseil stratégique pour l'attractivité en février. Seront présentées les contributions des membres sur les moyens concrets d'améliorer l'attractivité de Monaco dans l'immobilier, le yachting, etc.

les services à cet objectif, ce qui suppose parfois des remises en question des habitudes de travail. J'ai conscience que c'est un effort demandé à chacun mais cette démarche est nécessaire si nous voulons rester compétitif dans le contexte mondial actuel.

C'est un travail qui s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de notre service public et



Le Ministre d'État en interview avec le JDA

Pour moi, il est essentiel que la modernisation de l'Administration soit faite par et pour les fonctionnaires.

Parallèlement, la création de l'Inspection Générale de l'Administration, entité qui existe dans de nombreux pays, nous permettra d'optimiser le fonctionnement de notre Administration.

Nous allons également lancer, avec les Chefs de Service, un projet de modernisation axé sur l'évaluation des politiques publiques. Le but est d'arriver à ce que chaque chef de service, avec ses collaborateurs, identifie un ou deux indicateurs permettant de voir comment l'argent public est dépensé en fonction des objectifs fixés sur un laps de temps déterminé. Il s'agira d'un nouvel instrument d'optimisation de la dépense publique et aussi de mobilisation des équipes.



Une Administration plus moderne avec des outils modernes ?

Exactement ! C'est pourquoi, depuis quelques jours, grâce au travail conjugué de l'ensemble des Départements

et du Secrétariat Général, la **nouvelle politique de communication du Gouvernement Princier se déploie sur de nouveaux supports.**

Un **nouveau portail internet** vient de voir le jour **avec une architecture structurée par espace** : particuliers, professionnels, presse,...

La mise en ligne du bouquet de chaînes **Monaco Channel** sur YouTube, alimenté par les équipes du Centre de presse et Monaco Info.

La création du compte **Twitter** du Gouvernement géré par Céline Cottalorda et Léonore Morin avec l'appui de contributions émanant de tous les Départements et du Centre de Presse.

Enfin, d'ici quelques jours, le Gouvernement publiera son **magazine d'information bilingue** (français et anglais) « **.MC** » à destination de tous les résidents, avec des informations pratiques, un grand dossier, un point sur les projets et réalisations du Gouvernement.

En effet le Gouvernement a voulu décliner le JDA dans une version destinée à la population extérieure à l'administration suite au succès rencontré cet été par le JDA consacré au mariage.

Référents Twitter pour les contributions

- Patrice Cellario
Jean-Pierre Debemardi (Intérieur)
- Isabelle Contenseau-Realini
Virginie Cotta (Affaires Sociales et Santé)
- Armand Déüs (Environnement, Équipement et Urbanisme)
- Delphine Frappier
Coralie Passeron (Relations Extérieures)
- Thierry Orsini
Brigitte Assenza (Finances et Économie)



Maquette provisoire de la couverture du nouveau magazine « **.MC** »

24 janvier 2012, le Ministre d'État présente les nouveaux outils de communication aux chefs de service



« **La mobilisation de l'ensemble des Fonctionnaires et Agents est essentielle** »

à la découverte de nos métiers

PLONGEUR À LA DIVISION DE POLICE MARITIME ET AÉROPORTUAIRE (DPMA)



Brigadier Jean-Charles Arches, Plongeur à la DPMA

Au sein de la Direction de la Sécurité Publique (DSP), la DPMA, placée sous la responsabilité du Commandant Van den Corput, est composée de 42 fonctionnaires de police, parmi lesquels 20 plongeurs.

Rencontre avec Jean-Charles Arches, Brigadier et responsable de la Section Plongée.

Plongeur, un métier physique et technique...

Il existe des métiers où la forme physique et les connaissances techniques et théoriques sont indispensables ; le métier de plongeur à la DPMA en est une illustration parfaite.

La plongée sous-marine nécessite un entraînement physique et technique permanent et régulier. Les divers exer-

cises réalisés par les plongeurs, au cours de leurs 4 plongées mensuelles obligatoires, viennent s'ajouter aux contrôles réguliers opérés par la Médecine du Travail pour s'assurer de leur condition de forme optimale.

Tous sont soumis aux entraînements de « techniques pures » (assister un plongeur en difficulté, par exemple) et de « techniques judiciaires » (mise en œuvre des différentes techniques de recherche d'un corps en fonction de l'agitation de la mer, des fonds marins, du lieu, photos, etc...).

Pour ceux habilités à la plongée profonde (60 mètres de profondeur) et aux Techniques d'Investigations Subaquatiques (TIS), des exercices supplémentaires sont effectués.

... Aux activités variées

Leurs compétences sont mises à profit lors des sécurisations permanentes des abords sous-marins de l'héliport pour les départs et arrivées de la famille Princière et pour les missions de recherche à personnes disparues.

Ces dernières sont menées sous la direction du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en Méditerranée (CROSS MED) de Toulon et en collaboration avec les services de secours français (Société Nationale de Sauvetage en Mer de Menton et la Gendarmerie de Nice).

Cependant, la plongée ne représente qu'un aspect du travail des plongeurs de la DPMA.

En effet, la majorité de leurs activités se déroule à terre, autour de deux missions principales. D'une part, ils contrôlent les passagers et marins des embarcations et, d'autre part,

ils effectuent des rondes de sécurisation sur les deux ports.

De plus, des rondes de surveillance maritime quotidiennes (deux minimum) sont menées en bateaux du Cap Martin jusqu'aux abords d'Eze pour prévenir tout fait anormal (venir en aide aux bateaux, véliplanchistes et autres, signaler tout objet susceptible de gêner la navigation, repérer toute trace de pollution...).

Au sein de l'Administration, la Section Plongée de la DPMA dépend de la DSP et travaille en collaboration avec la Direction de l'Environnement pour le recensement des fonds marins et les nacres de la réserve naturelle du Larvotto notamment.

Les plongeurs de la DPMA oeuvrent donc à la fois dans nos fonds marins et à terre sans en oublier pour autant leur vocation première d'être « des policiers avant tout ».



l'actu en images

16 janvier 2012



Salon d'Honneur Charlotte Casiraghi

En présence de S.A.S. le Prince Souverain, M. André Muhlberger, Directeur de la Sécurité Publique, a présenté ses vœux, à de très nombreuses personnalités, parmi lesquelles S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat et M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur.

À cette occasion, il a dressé un bilan des actions réalisées en 2011, en matière de services d'ordre, de protection de sécurité des biens et des personnes et de sécurité routière.

initiative

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA PRINCIPAUTÉ PARTICIPENT AU JEU FREERICE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) DES NATIONS-UNIES



À l'initiative de la Direction de la Coopération Internationale, la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) participe au jeu FreeRice qui s'inscrit dans le cadre du partenariat mené entre le Gouvernement Princier et le PAM.

Ce jeu éducatif, permet de cumuler des grains de riz destinés aux populations les plus défavorisées en répondant correctement à des questions de culture générale (géographie, chimie et apprentissage linguistique). Lorsque le joueur répond correctement aux questions, le niveau de difficulté de celles-ci augmente, rendant le jeu attractif pour tous et à tout âge.

Ouvert à tous sans distinction, ce jeu, en ligne depuis 2007, est disponible en anglais, italien, chinois et espagnol. La version en langue française est disponible depuis septembre 2011.

Chacun peut choisir de participer en son nom propre ou pour un groupe créé pour l'occasion.

Depuis le 16 octobre dernier, date de la Journée Mondiale de l'Alimentation, la DENJS a créé son propre groupe, appelé « Monaco Freericers ».



Muriel Bubbio, Chargée du suivi des programmes pédagogiques à la DENJS, notamment du jeu FreeRice

La DENJS encourage la participation à freerice.com lors de ses divers événements de commémoration, comme par exemple la journée des Droits de l'Enfant.

L'activité est également intégrée au programme pédagogique des établissements scolaires de la Principauté de Monaco.

Par exemple, la rubrique géographie du jeu est utilisée dans le cadre de leurs cours par les professeurs d'Histoire et Géographie des classes de 5^e et de 2nde. Un premier comptage du nombre de grains récoltés par les « Monaco Freericers » sera effectué le 25 mai 2012, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Afrique.

Cette opération sera reconduite chaque année.

Faites gagner des grains de riz en rejoignant "Monaco Freericers" sur <http://fr.freerice.com/content-group/monaco-freericers>

Voir également en page 13 du JDA, la visite de Marina Catena, Directrice du PAM pour la France et Monaco



FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

FONDATION PRINCE PIERRE

PROGRAMMATION 2012 DES CONFÉRENCES, AU THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

Le cycle des conférences 2012 de la Fondation Prince Pierre se poursuit...

Lundi 6 février à 18h30 : Michel Rocard - Pourquoi la coopération internationale est nécessaire dans l'Océan Antarctique.

Lundi 19 mars à 18h30 : Jean Clair - L'hiver de la Culture.

SAPEURS-POMPIERS

VÉRIFICATION DES BOUCHES À INCENDIES : ADOPTION DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis 2011, les Sapeurs-Pompiers sillonnent la Principauté en vélo à assistance électrique pour vérifier l'état et le fonctionnement des bouches d'incendie.

Équipés d'une remorque adaptée pour le transport du matériel de vérification (clé, outils et débitmètre), les Sapeurs-Pompiers assurent leur travail de prévention tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Ils mettent à profit leur condition physique au travers de ce nouveau mode de déplacement qui est sans conséquence sur la circulation routière.

Chaque année, le Corps des Sapeurs-Pompiers procède à la vérification de 329 bouches d'incendie sur la Principauté, à raison de trois vérifications par an.



Les Sapeurs-Pompiers en tournée de vérification

compétences

LE BUREAU DES ÉDITIONS ET EXPÉDITIONS : UN RÔLE CHARNIÈRE AU SEIN DE LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS (DTC)

Rattaché au pôle Marketing / Ventes, le Bureau des Éditions et des Expéditions joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement interne de la DTC.

Placé sous l'autorité de Yvon Boeuf, en poste à la DTC depuis 33 ans (où il a commencé comme employé de Bureau avant de gravir tous les échelons jusqu'à devenir Adjoint au Chef de Division), le Bureau des Éditions et des Expéditions s'articule autour des deux cellules dont les missions sont complémentaires.

Le Bureau des Éditions

Le Bureau des Éditions assume de nombreuses missions avec pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins des différents pôles de la DTC.

A ce titre, le Bureau des Éditions est amené à travailler en étroite collaboration avec toutes les Divisions de la DTC, remplissant à la fois le rôle de prestataire interne pour certaines publications et celui d'intermédiaire entre la DTC et les agences de communication et les imprimeries.



De g. à d. : Julien Delepine, Jean-Louis Germain, Véronique Longo, Yvon Boeuf, Isabelle Pellassy et Delphine Tranquoy. Absents de la photo : Claude Campillo et Patrick Thibaud

Dans le cadre de sa collaboration avec les prestataires externes, il a pour mission de produire des documents touristiques d'information ou de promotion destinés aussi bien au grand public (dépliants et brochures) qu'aux organisateurs de congrès ou aux congressistes ou bien encore à certaines niches de clientèle, comme par exemple la réalisation des luxueux coffrets « Monaco Private Label » et leurs cartes personnalisées.

Le Bureau des Éditions est aussi amené à élaborer, en interne, des dossiers techniques, des rapports d'activité ou bien encore des publications d'enquêtes. Il pourvoit également à l'ensemble des besoins en bureautique de la DTC et de ses Bureaux de représentation à l'étranger (papeterie diverse, cartons d'in-

vitations, cartes de vœux, etc.). Parmi les réalisations les plus récentes effectuées en interne, on peut citer :

- les dépliants de promotion des opérations « A Night in Monaco/Monte-Carlo » et du « Mariage Indien »,
- la réalisation des cartes de vœux 2011 et 2012 de la DTC, et de certains services administratifs de l'Etat,
- les divers rapports annuels d'activité de la DTC,
- la mise en page de la brochure d'informations mensuelle « Monaco Bienvenue », éditée en collaboration avec une agence de communication.

Enfin, le Bureau des Éditions est le garant du respect de l'identité visuelle de la DTC, permettant ainsi une meilleure cohésion graphique des documents publiés par la DTC que ce soit au niveau institutionnel ou commercial.

Le Bureau des Expéditions

Cette cellule coordonne et supervise l'ensemble des expéditions de la documentation touristique à destination de la Principauté et des Bureaux

de représentation à l'étranger, mais aussi des Offices de Tourisme ou bien encore, à l'international, des Corps Consulaires et Diplomatiques.

De ce fait, mailings mensuels de la brochure « Monaco Bienvenue », réapprovisionnement des « Espace Bienvenue » de Monaco à l'Aéroport de Nice, prise en charge et coordination des diverses expéditions et gestion informatisée des stocks et entrepôts sont les missions journalières principales du Bureau des Expéditions.

Le Bureau des Éditions et des Expéditions

- Yvon Boeuf, Adjoint au Chef de Division
- Claude Campillo, Employé de Bureau
- Julien Delepine, Employé de Bureau
- Jean-Louis Germain, Employé de Bureau
- Véronique Longo, Attachée
- Isabelle Pellassy, Secrétaire
- Patrick Thibaud, Attaché
- Delphine Tranquoy, Assistante



Sélection de brochures réalisées par la Section Edition et Documentation

LE SAVIEZ-VOUS ?

MON@CO LETTER PASSE LE CAP DES 2000 NEWS PUBLIÉES

Le système d'actualité au quotidien, mis en place sur le site de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) depuis février 2009, a fêté sa 2000^e publication en décembre dernier.

La news: "Focus sur l'inauguration du Village de Noël de Monaco", publiée le 8 décembre 2011, a été envoyée à plus de 120.000 contacts internationaux en neuf langues : français, anglais, italien, espagnol, allemand, japonais, chinois, russe et portugais.



NOUVEAUTÉS 2012 DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

Depuis le début d'année, l'Office des Émissions de Timbres-Poste de la Principauté a mis quatre nouveaux timbres à la vente :

- Exposition Féline Mondiale 2012
- Concours International de Bouquets 2012
- Les jardins Saint-Martin
- Les Fresques de la Salle Garnier, Opéra de Monte-Carlo

Plus d'information sur www.oetp-monaco.mc



missions

L'ADMINISTRATEUR DES DOMAINES... OU LA VALIDITÉ PAR LA SIGNATURE

Dans le cadre de ses missions, Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines depuis 6 ans, est la personne qui appose sa signature sur tous les contrats qui engagent le Trésor de l'État et qui ne sont pas directement signés par le Ministre d'État.

En effet, par Ordonnance Souveraine en date du 16 juillet 1926, la signature de l'Administrateur des Domaines (puis le visa du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et du Ministre d'État) est requise pour la validité de tous les actes intervenant entre une personne physique ou morale et l'État.

Ces actes sont rédigés soit en interne, soit en lien avec les différentes entités avec lesquelles travaille l'Administration des Domaines.



Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines

Ces contrats ou actes concernent notamment les baux de location de logements ; les baux ou contrats de location aux entreprises, particuliers, commerçants ; les prêts pour l'installation de professionnels ; l'Aide Nationale au Logement ; les diverses

subventions reversées par la Direction de la Coopération Internationale ; les contrats d'acquisition de matériel ; les assurances de l'État ou encore les contrats avec les sociétés concessionnaires (SMA, SMEG, SMEaux...). Cette signature, indispensable, s'applique aux contrats d'Artistes créant des timbres pour l'Office des Émissions de Timbres-Poste ou aux contrats de pigistes travaillant avec le Centre de Presse.

Repères

Nombre d'actes signés

- 655 en 2011
- 1.114 en 2010

Rappel des missions de l'Administration des Domaines : une équipe de 26 personnes

- La gestion du patrimoine immobilier de l'État
- Suivi des travaux d'entretien et rénovation des immeubles domaniaux à usage d'habitation et professionnel
- Etats des lieux entrants et sortants des immeubles à usage d'habitation et professionnel
- Encaissement des recettes de l'État, pour ce qui est de la compétence de l'Administration des Domaines
- Équipement de l'Administration (mobilier, matériel informatique, papeterie, flotte automobile, contrats de maintenance et nettoyage...)

Depuis fin 2011, la DTC dispose d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, réalisée en lien avec le Service des Bâtiments Domaniaux et la Direction de l'Aménagement Urbain



organisation

LE DÉPARTEMENT ET LE CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE (CHPG)

L'ACTUEL

Rencontre avec Virginie Cotta, Secrétaire Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, et membre du Conseil d'Administration du CHPG.

« Rappelons tout d'abord que l'activité du Centre Hospitalier Princesse Grace s'inscrit dans la politique globale de santé déterminée et mise en œuvre par le Gouvernement Princier, sous l'impulsion du Département des Affaires Sociales et de la Santé, dont elle constitue évidemment un élément essentiel.

Le CHPG est un Etablissement public, placé sous la tutelle du Département, qui compte deux Administrateurs au sein de son Conseil d'Administration. J'ai ainsi l'honneur d'y avoir été nommée le 12 mars 2009.



Virginie Cotta, Secrétaire Général du Département

Les représentants du Département participent à toutes les séances du Conseil d'Administration qui se réunissent une fois par mois. En outre, ils prennent part à différentes Commissions techniques constituées au

niveau de l'Hôpital, comme la Commission d'Activité Libérale, la Commission des Attachés, Associés et Consultants, ainsi que la Commission des Marchés du CHPG.

Un important travail est, par exemple, actuellement réalisé au sein de la Sous-Commission des Ressources Humaines, qui a été chargée par le Conseil d'Administration de formaliser des propositions sur la gestion du temps de travail.

En dehors des questions relevant de la compétence exclusive du Conseil d'Administration, les décisions de celui-ci font l'objet de délibérations préparées et présentées par le Département des Affaires Sociales et de la Santé à l'approbation du Gouvernement Princier (nominations de praticiens hospitaliers, de Chefs de service adjoints et de Chefs de service, décisions budgétaires et de

travaux afin de maintenir le CHPG en bon état de fonctionnement et projets de modifications de textes.

La collaboration est permanente. Outre ces réunions, des échanges nombreux et suivis interviennent entre le Département et la Direction de l'Hôpital.

L'Hôpital n'est pas seulement un enjeu pour les décennies à venir, avec le prochain lancement du chantier et la refonte tant attendue de ce prestigieux établissement.

C'est aussi pour notre Département une attention quotidienne, en lien avec la Direction du CHPG, au service de tous les patients et des équipes qui y travaillent avec dévouement et professionnalisme. Ainsi, sommes-nous heureux de participer à maintenir l'excellence de notre système de soins. »

LE NOUVEAU

Entretien avec Céline Caron, Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé, représentant le Département pour les phases initiales de réflexion, conception et élaboration du Nouveau CHPG (NCHPG).

Le NCHPG est un projet transversal aux deux Départements impliqués dans ce dernier : Affaires Sociales et Santé, Equipement, Environnement et Urbanisme. Il s'agit donc, avant tout, d'un travail collectif nécessitant l'implication de tous les acteurs concernés dans la recherche du consensus.

Le projet du NCHPG s'articule autour de plusieurs phases :

- En 2011, la définition du Programme Capacitaire du Nouvel Hôpital, sous la responsabilité du Département des Affaires Sociales et de la Santé, en étroite concertation avec les Directions du Centre Hospitalier Princesse Grace et de l'Action Sanitaire et Sociale, avec pour buts de trouver le juste dimensionnement du NCHPG en accord avec les besoins du bassin de population et d'adapter le futur hôpital aux évolutions de la médecine.

Le Programme Capacitaire comporte 365 lits auxquels s'ajoutent les 44 lits de Psychiatrie, localisés au Pavillon Louis II.

- En 2011, un Groupe de Travail, piloté par le DEEU et le Service des Travaux Publics, en étroite collaboration avec le Département des Affaires Sociales et de la Santé (Céline Caron) et le CHPG (Patrick Bini), a été mis en place pour mener les études de faisabilité sur cinq sites identifiés en Principauté. L'objectif était de déterminer les forces et contraintes de chacun des sites, pour aider au choix du meilleur emplacement pour le NCHPG. La DPUM a également apporté son

expertise compte tenu des enjeux urbanistiques.

Ainsi, a été présenté, en juin 2011, la Partie Est du site actuel comme étant la plus adéquate pour accueillir le NCHPG.

- Dès septembre 2011, débute l'élaboration du Programme Technique Détaillé (PTD). Il s'agit d'un programme détaillant avec précision les exigences et les besoins attendus du futur Centre Hospitalier (l'équivalent d'un cahier des charges), ce qui requiert une parfaite collaboration entre les services techniques des deux Départements (DEEU et DASS); la conception du bâtiment conditionnant l'optimisation de la gestion des ressources des professionnels qui exerceront au sein du NCHPG.

La dernière réunion du PTD s'est tenue le 18 janvier dernier et les travaux se poursuivent à l'issue desquels la phase de concours d'architecture sera lancée.

- Il est important de noter que toutes les phases du projet du NCHPG sont soumises à la validation de la Cellule de Suivi et d'Arbitrage où siège également le Département des Finances et de l'Economie, pour assurer le suivi financier de cette opération.

trois questions au...

DOCTEUR RICHAUD, MÉDECIN DU TRAVAIL AU SERVICE DES PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ÉTAT (SPME)



Dr Richaud, Médecin du Travail au SPME

Quel est le rôle du Médecin du Travail ?

La mission première du Médecin du Travail est le suivi de la santé des Fonctionnaires et Agents tout au long de leur activité professionnelle, notamment dans le cadre de visites.

Il existe différents types de visites dont le nombre croît chaque année (2.736 en 2010 et 2.907 en 2011), parmi lesquelles :

- Les visites de pré-embauche (uniquement pour la Force Publique et la Sûreté Publique) et d'embauche permettent de constater si l'état de santé de l'Agent est compatible avec le poste de travail proposé.
 - Les visites périodiques, dont la fréquence varie selon la nature des risques professionnels, favorisent la prévention et la prise en charge de pathologies liées au travail.
 - Les visites de reprise (après accident de travail, maladie, congé maternité...) prononçant l'aptitude du Fonctionnaire et de l'Agent à reprendre le travail sur son poste antérieur ou la nécessité d'un aménagement de son poste.
 - Les visites sur demande du Fonctionnaire et de l'Agent, de l'employeur et du Médecin Conseil.
 - Et les visites pour accéder aux statuts de stagiaire et de titulaire.
- Dans le cadre de ses fonctions, le Médecin du Travail mène des actions de Santé Publique en participant aux différentes campagnes de prévention et de dépistage.

Qu'est-ce que la surveillance et l'action en milieu de travail ?

Afin d'adapter au mieux le suivi médical des Fonctionnaires et des Agents en termes de périodicité et d'examen complémentaires, le Médecin du Travail réalise également, en lien avec l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) de l'Office de la Médecine du Travail (OMT), une surveillance des lieux de travail par la mesure et le contrôle du bruit, de la pollution (entre autres) sur les lieux de travail.

Conseil, information et sensibilisation des Chefs de Service et du Personnel sur les moyens de prévention et de protection à privilégier constituent le cœur de sa mission.

Quels sont vos interlocuteurs privilégiés au sein de l'Administration ?

Au sein de l'Administration, les interlocuteurs privilégiés du Médecin du Travail sont :

- Le Médecin Conseil du SPME en réponse à ses demandes d'avis d'aptitude à certaines reprises du travail, ou d'accord pour mi-temps thérapeutique ou d'étude d'un poste afin de l'aménager.

- Les Chefs de Services pour des conseils concernant les conditions de travail des Fonctionnaires et des Agents.
- La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS) pour le signalement de maladies à déclarations obligatoires (tuberculose, rougeole).

Le Médecin du Travail siège également aux :

- Commissions de recrutement de la Fonction Publique pour devenir stagiaires, pour les titularisations et les embauches de la Force Publique.
- Commissions médicales de la Fonction Publique pour les mises en maladie de Longue Durée (LD), Longue Maladie (LM), les reprises du travail après LM, LD et les mises en invalidités et fixations du taux d'Incapacité Permanente Partielle (IPP) après Accident de Travail.

l'actu en images



Inauguration du Foyer de l'Enfance Princesse Charlene par LLA.A.S.S. le Prince Albert II et la Princesse Charlene

Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene a été inauguré en présence de S.E. M. Michel Roger, Marie-Pierre Gramaglia, Stéphane Valeri, Paul Masseron, des représentants des Institutions, de Patrick Serre (Directeur du Foyer), du Personnel du Foyer et des enfants accueillis. Situé au 9 rue Bellevue, le bâtiment est construit à l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicaines. Le projet de construction a été mené par le Département des Affaires Sociales et de la Santé en lien avec le Département de l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.



Comme l'a souligné, S.E.M. le Ministre d'Etat « ce nouveau bâtiment correspond à la nécessité de doter le Foyer de l'Enfance, de locaux adaptés et plus modernes, permettant de renforcer la place accordée aux besoins de l'enfant, à ses droits et à ceux de sa famille. »

Le Gouvernement Princier marque ainsi son engagement à continuer de faire de Monaco un pays modèle en matière sociale en permettant la mise en place de ces nouvelles structures au sein de ce nouveau Foyer de l'Enfance.

Un article complet dans le prochain JDA sur le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene.

initiative

BAROMÈTRE SOCIAL RÉALISÉ PAR LE SERVICE DES PARKINGS PUBLICS



Le Service des Parkings Publics (SPP), placé sous la responsabilité de Christophe Prat, Chef de Service, a réalisé, fin 2010, un baromètre social, afin de mesurer le niveau de satisfaction de son personnel.

Ce baromètre s'est déroulé en trois phases :

- La **distribution**, fin 2010, à l'ensemble du personnel d'un questionnaire de satisfaction. Dans un souci de neutralité et de transparence, cette phase a été

entièrement assurée par un organisme extérieur.

- La **collecte et la publication des résultats** réalisées durant le premier semestre 2011. Les résultats ont été communiqués en interne au mois d'avril 2011.
- Enfin, la dernière phase du baromètre, qui vient de s'achever, comportant l'**analyse des résultats les plus significatifs et la mise en place d'actions** visant à répondre aux attentes, souhaits et questionnements exprimés par le Personnel du Service des Parkings.

Cette dernière phase a débouché sur la publication d'un Plan d'Action, validé par un Comité de Pilotage, mandaté pour l'occasion et composé de Représentants

du Personnel et de membres de la direction.

Des mesures explicatives (avancements, promotions et entretiens annuels) et pratiques (formations, réunions avec la hiérarchie pour faciliter le dialogue, tableaux d'information, etc.) ont été mises en place pour renforcer la compréhension, la cohésion, l'implication et la satisfaction du Personnel du SPP.

Parmi les autres mesures prises par la direction du SPP, on peut noter la création d'un poste pour la communication dont le but est d'assurer un dialogue régulier et efficace entre les différentes sections du Service et le terrain.

Par ailleurs, sous l'impulsion de Christophe Prat, la direction se déplace sur les parcs plus régulièrement, afin de mieux appréhender et valoriser le travail effectué quotidiennement par les agents de terrain.

Afin d'évaluer les actions entreprises pour répondre aux attentes exprimées par le personnel, un nouveau baromètre social sera réalisé à moyen terme.

Cette démarche menée en lien avec le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, s'intègre parfaitement dans le processus de modernisation de l'Administration : une Administration plus moderne, plus proche des usagers et des Fonctionnaires et Agents de l'État.



ENVIRONNEMENT : LE POINT AVEC CYRIL GOMEZ

Dans quelle mesure l'année 2012 est une année engagée pour la Principauté en matière de développement durable ?

Comme vous le savez, la politique publique en faveur d'un développement durable de la Principauté s'appuie sur quatre piliers : la gestion du patrimoine naturel ; la mise en oeuvre d'un plan énergie climat ; les actions en faveur d'une ville durable ; la mobilisation de la communauté monégasque.

L'année 2012 verra dans la déclinaison d'actions concrètes la traduction de cet engagement.

Par exemple, dans la gestion du patrimoine naturel, nous poursuivons les programmes d'inventaires, de cartographie et de suivi de la faune et de la flore marines et terrestres. Nous aurons également des projets de préservation, voire de développement, des écosystèmes.

Au plan international, je rappellerai que lors de la conférence climatique de Durban (décembre

2011), S.A.S. le Prince Souverain a réaffirmé les objectifs ambitieux fixés à Copenhague, notamment réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% en 2020 par rapport à 1990.

Réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) mais aussi sécurisation énergétique ?

En effet, dans le secteur énergétique, je rappelle que la Principauté est engagée avec la région voisine dans le Contrat d'objectifs pour la sécurisation électrique de la région Est-PACA et dans le système de sensibilisation et d'alerte via internet « EcoWatt Provence Azur ».

Une décision qui s'imposait sachant que notre pays importe 97,5% de l'électricité qu'il consomme et que la continuité d'approvisionnement énergétique est un enjeu stratégique pour tout territoire, petit ou grand.



Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement

Quelles nouvelles initiatives en 2012 pour répondre à ces enjeux ?

Sur la question des économies d'énergie, un partenariat avec l'agence de l'énergie de Berlin nous permet de préparer la mise en oeuvre d'un marché de performance énergétique en Principauté, qui consiste à confier à une société le soin de procéder à l'amélioration

des performances énergétiques d'un pool de bâtiments et à les financer. Cette société rembourse son investissement à partir des économies générées par la réduction de la facture énergétique.

Elle conçoit, finance, met en oeuvre et entretient des mesures d'économie d'énergie et s'engage sur un montant d'économie d'énergie minimum.

Ce dossier important a fait l'objet d'une collaboration très étroite entre les Services de l'Administration ; la phase de mise en oeuvre impliquera l'adhésion de tous.

En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, l'année 2012 devrait voir la création d'une subvention sur l'énergie solaire photovoltaïque, qui complètera l'aide qui existe déjà sur les installations solaires thermiques.

trois questions à...

JEAN-LUC PUYO, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Nouveau Directeur de l'Aménagement Urbain, Jean-Luc Puyo a pris ses fonctions le 5 décembre dernier. Il succède à Olivier Lavagna nommé Directeur des Travaux Publics.

Comment abordez-vous votre nouvelle fonction de Directeur de l'Aménagement Urbain ?

Il s'agit d'un nouveau poste et de nouvelles responsabilités pour moi mais mes précédentes fonctions m'ont permis d'acquérir une bonne connaissance de l'Administration monégasque et de son fonctionnement ainsi qu'une solide expérience en matière de direction de travaux, de gestion administrative et de management.

Comment définiriez-vous votre mode de fonctionnement ?

Je suis quelqu'un de naturellement tourné vers le dialogue, privilégiant le rapport humain. C'est pourquoi, dès ma prise de fonction, je me suis attelé à rencontrer le plus grand nombre de collaborateurs possibles (administratifs, agents de terrain, représentants du syndicat et délégués du personnel). Mais également les dirigeants des sociétés concessionnaires (SMA - SMEG - SME) et en complément de ces rencontres, des visites de sites (usine d'incinération et usine de traitement des eaux).

Le but avoué étant d'avoir rencontré l'intégralité du personnel et des collaborateurs d'ici la fin du premier semestre 2012.



de g. à d. : Raphaël Espagnol (Inspecteur du Travail), Dr Richard (Médecin du Travail), Alexia Louergue (Administrateur Principal DAU en charge du CHS), Philippe Porcu (Technicien territorial chef - section Assainissement), Jean-Luc Puyo (Directeur de l'Aménagement Urbain) et les représentants du Personnel Membres du CHS, Frédéric Giuffra (Ouvrier Professionnel 2^e Catégorie), Section Voirie-Signalisation, Nicolas Autran (Jardinier) Section Jardins et Frédéric Barone (Ouvrier Professionnel 1^{ère} Catégorie), Section Assainissement

Enfin, les visites trimestrielles du Comité Hygiène et Sécurité et les rencontres semestrielles avec les Syndicats viendront compléter cette politique de dialogue et de concertation.

Quels sont les grands projets 2012 de la Direction ?

Tout d'abord, nous poursuivons le projet d'amélioration des vestiaires du personnel, dont celui du pont cadre qui a débuté l'année dernière.

Pour le premier semestre 2012, les grands projets de la DAU s'articulent autour de trois axes principaux :

- les espaces verts avec la publication du code de l'arbre. Ce guide explicatif aura pour but d'informer et de sensibiliser la population et les professionnels sur les moyens de préservation et de protection des arbres et de certains végétaux.

En parallèle, nous travaillons à l'obtention d'un Eco-Label dans le secteur du Jardin Japonais.

- l'amélioration de l'Équipement de Signalisation Routière : un radar de type pédagogique a déjà été installé sous le Tunnel Louis II.

D'autres mesures de ce type devraient suivre, notamment dans le Tunnel IM2S.

- l'extension du Système d'Information Géographique (SIG) contient des informations sur les espaces verts et les réseaux relatifs à l'assainissement (conduits et canalisations souterrains) de la Principauté. Il s'agit d'un outil de travail transversal destiné au personnel de la DAU et à tous nos partenaires (concessions, sous-traitants, etc.). Nous sommes aujourd'hui dans la phase de collecte d'informations.

Repères

La Direction de l'Aménagement Urbain est composée de :

- 3 Divisions regroupant 7 sections : Administration / Études et S.I.G. / Assainissement / Contrôle des Concessions / Énergie / Voirie et Signalisation / Jardins
- 207 collaborateurs

l'actu en images

Marie-Pierre Gramaglia, entourée du Président du Conseil National et des élus nationaux, a visité le futur siège du Conseil National, qui sera livré à l'été 2012.

Pendant cette visite, Marie-Pierre Gramaglia était accompagnée par Olivier Lavagna, Directeur des Travaux Publics, et Jean-Michel Ughes, architecte du projet.



16 janvier 2012

initiative

LE « MESSAGE DE MONACO » : LA PRINCIPAUTÉ S'ENGAGE POUR RIO



24 novembre 2011, au Musée Océanographique, les équipes du Département finalisent, avec les différentes entités concernées, la tenue de la réunion d'Experts (28 au 30 novembre), en présence de S.E. Mme Isabelle Picco.

Du 20 au 22 juin 2012, se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD), plus connue sous le nom de « Rio+20 ».

Lors de son entretien avec S.E.M. SHA Zukang, Secrétaire général de la CNUDD, en septembre 2010 à New York, S.A.S. le Prince Souverain a annoncé que le Gouvernement Princier apporterait une contribution substantielle à « Rio+20 », afin que des engagements fermes et concrets soient pris à Rio en faveur de la gestion durable des mers et des océans.

Pour y parvenir, les équipes du Département des Relations Extérieures (DRE), notamment la Direction des Affaires Internationales (DAI), ainsi que la Mission Permanente de Monaco auprès de l'ONU se sont mobilisées pendant près d'un an pour organiser, en Principauté, un Atelier d'experts de haut niveau sur le thème de la « gestion durable des océans dans le contexte d'une économie verte et de l'éradication de la pauvreté » (cf JDA n°33).

C'est ainsi que, durant trois jours, se sont réunies à Monaco les plus hautes personnalités du processus préparatoire de « Rio+20 » et plusieurs dizaines d'experts internationaux pour échanger sur les mesures que devrait prendre la communauté internationale pour assurer une gestion durable des océans, sur les plans de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et du tourisme durable en zone côtière.

S.A.S. le Prince Souverain a clôturé, le 30 novembre 2011, la session de restitution en délivrant le « Message de Monaco » qui traite de la nécessité de « verdier l'économie bleue » ; à savoir, vivre de la mer de manière durable tout en la protégeant.

Ce Message qui constitue la contribution concrète du Gouvernement Princier au Processus préparatoire de Rio+20, a été élaboré en coordination avec la Mission Permanente de Monaco à l'ONU et la DAI. Ce document a été réalisé sur la base des contributions écrites et orales de tous les participants à l'Atelier.

Une démarche inédite

La démarche du Gouvernement Princier a été saluée dans maintes instances internationales pour son originalité. En effet, dans le cadre du Processus préparatoire de Rio, Monaco est le seul État à être parvenu à réunir une telle diversité d'experts sur les océans ainsi que toutes les hautes personnalités politiques en charge de la CNUDD.

Tenue dans un format convivial et restreint (moins de 100 personnes), cette réunion a créé de véritables synergies et suscité une forte mobilisation de toutes les parties prenantes sur la nécessité de formuler des engagements fermes à Rio en faveur des océans, qui recouvrent 71% de la surface de notre planète.

Il s'agit, une nouvelle fois, de renforcer la présence de Monaco sur la scène internationale en défendant les valeurs qui lui sont chères et pour lesquelles la Principauté possède une réelle expertise.

Dans son discours lors de la clôture des travaux de l'atelier le 30 novembre 2011, S.E.M. SHA Zukang, Secrétaire général de la CNUDD, a salué le leadership de S.A.S. le Prince Souverain en matière de protection des océans.

« Votre contribution est un exemple à suivre pour le monde* » a-t-il conclu.

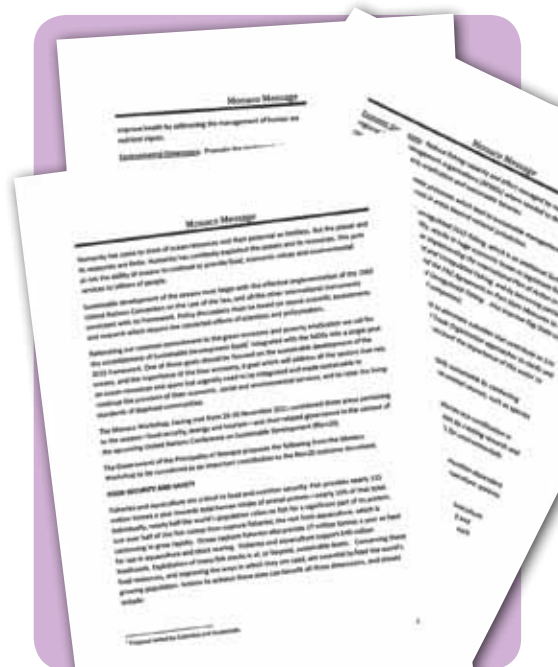
La diffusion du « Message de Monaco »

Depuis plusieurs mois, le « Message de Monaco » a été diffusé lors de nombreuses réunions préparatoires de Rio +20 et conférences internationales.

Les 15 et 16 décembre 2011, à New York, S.E. Mme Isabelle PICCO a présenté officiellement le « Message de Monaco » au bureau du processus préparatoire de la CNUDD, lors de la Réunion Intersessionnelle, devant tous les États membres des Nations Unies.

L'Atelier et le « Message de Monaco » ont également fait, et feront, l'objet de présentations par les diplomates monégasques et représentants du DRE, à l'occasion de leur participation à des réunions internationales sur le développement durable, et ce jusqu'à la Conférence « Rio+20 » en juin prochain :

- 1^{er} nov. 2011 : Unesco (Paris)
- 23 nov. 2011 : Bruxelles (Belgique)
- 1^{er} et 2 déc. 2011 : Genève (Suisse)
- 4 déc. 2011 : Durban (Af. du Sud)
- 15 et 16 déc. 2011 : New York – ONU (Etats-Unis)
- 9 fév. 2012 : Lyon (France)
- 4 juin 2012 : Yeosu (Corée du Sud)



Le « Message de Monaco »

Le 10 janvier dernier, l'ONU a édité le « zero draft » de la Déclaration finale de Rio +20 (avant projet), texte sur lequel vont se tenir les négociations pendant les 5 prochains mois.

Cet avant-projet accorde une large place à l'importance d'assurer une gestion durable des océans, ce qui est un premier succès pour la diplomatie monégasque et les travaux de l'atelier de novembre dernier.

* « You have set an example for the world » sont les paroles en version originale de S.E. M. Sha.

diplomatie

2011, UNE ANNÉE DYNAMIQUE ET EXCEPTIONNELLE



Tout au long de l'année 2011, le Département des Relations Extérieures et ses trois Directions (Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, Direction des Affaires Internationales et la Direction de la Coopération Internationale) ont œuvré au rayonnement de la Principauté et au renforcement des liens avec de nombreux pays.

Le 11 janvier dernier, M. José Badia en présentant ses vœux à l'ensemble du Corps Consulaire étranger accrédité en Principauté, a dressé un bilan diplomatique de l'année 2011 et présenté une feuille de route pour 2012.

Étaient présents S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat, les Ambassadeurs résidents en Principauté, S.E. M. Hugues Moret, Ambassadeur de France et S.E. M. Antonio Morabito, Ambassadeur d'Italie, ainsi que des représentants du BHI et de l'AIEA.

M. José Badia a rendu hommage, au nom du Département et du Gouvernement Princier, au dévouement, à la mobilisation et à la disponibilité

du Corps Consulaire étranger. Ces qualités permettant de renforcer et consolider les liens entre Monaco et les États représentés. Une année dynamique sur le plan du développement de ces liens avec les nominations de Consuls et Ambassadeurs.

En 2011, l'ensemble du Département s'est mobilisé pour mener à bien ses missions, notamment lors du Mariage Princier en juillet dernier, moment de joie et d'allégresse pour tout le pays.

À l'occasion de ses vœux, José Badia a souligné « l'exceptionnel savoir-faire de la Principauté en matière d'accueil, mis au service du Mariage Princier, qui a donné lieu à une mobilisation générale dont seule la Principauté a le secret ».

Les Conférences internationales 2011 en Principauté

- 29/09 : les 50 ans de l'AIEA à Monaco
- 20 et 21/11 : Monaco +5 : « Construire une Europe pour et avec les Enfants »
- 28 au 30/11 : Réunion d'experts de haut-niveau sur le thème « la gestion durable des océans dans un contexte d'une économie verte et de l'éradication de la pauvreté » en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio +20) de juin 2012.

Le réseau diplomatique en 2011

Monaco à l'étranger :

- 15 Ambassades accréditées auprès



En présence de S.E. M. Michel Roger, José Badia présente, ses vœux et le bilan de la diplomatie 2011 au Corps Consulaire étranger accrédité en Principauté

- de 26 pays et Organisations Internationales
- 132 Consulats en activité dans 81 États (dont 10 nouveaux Consuls Honoraires en 2011)

Nouvelles relations diplomatiques établies avec 14 États (dont 8 par la signature de communiqués conjoints)

Les nouveaux Ambassadeurs de Monaco en 2011 : S.E. Mme Catherine Fautrier, S.E. Mme Sophie Thévenoux, S.E. M. Patrick Médecin et S.E. M. Gilles Tonelli.

Les représentations étrangères à Monaco

- 83 Ambassades étrangères accréditées

- 11 nouveaux Consuls étrangers nommés en 2011
- 79 États officiellement représentés

Le Mariage Princier

- La Cellule Accueil et Transport des personnalités, sous la responsabilité de Mireille Pettiti (Directeur Général du Département) et de Marie-Catherine Caruso-Ravera (Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires).

- Accueil officiel et protocolaire de 20 Chefs d'États, 10 représentants de Chefs d'État et 100 Ambassadeurs et Consuls pendant les 3 jours de festivités.

l'actu en images

Monaco accueille Mme Marina Catena, Directrice du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour la France et Monaco.

À l'occasion de cette visite, Mme Catena s'est entretenue avec José Badia, Paul Masseron, Isabelle Bonnal, et Jérôme Froissart. Ils ont évoqué ensemble les différents projets menés en commun, notamment avec la Coopération Internationale et également avec la DENUS (pour le jeu Freence – voir page 5)

19 et 20 décembre 2011



S.E. Mme Isabelle Picco, présente le « Message de Monaco » à l'ONU

LE SAVIEZ-VOUS ? LE JDA EST EN LIGNE !

Chaque nouvelle édition du JDA est accessible sur la page d'accueil du nouveau portail Internet du Gouvernement, depuis la rubrique « Journal de l'Administration ».

Pour ceux qui souhaitent lire ou relire le JDA depuis leur ordinateur, ce numéro et tous les précédents sont disponibles à cet emplacement.



NOUVEAU !

Le JDA inaugure son adresse email : jda@gouv.mc

Faites nous faire part de vos idées, suggestions, remarques et questions...

Le JDA est votre journal, fait par vous et pour vous, toujours plus attractif et accessible.



JANVIER 2012

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Pazzaglia Aymeric**
Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique
- **Tibaut Jean-Louis**
Agent Technique de Laboratoire au Collège Charles III
- **Vialonga Laurent**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Albrand Lionel**
Chef de Section au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers est nommé Chef de Division au sein du même Service
- **Aubert Yoann**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Administrateur Principal au sein de la même Direction
- **Balduini Andrée**
Sténodactylographe à la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports est nommée Secrétaire Comptable au sein de la même Direction
- **Bella Claire**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attaché au sein de la même Direction
- **Beluche Laurence**
Commis à la Direction des Services Fiscaux est nommée Conservateur Adjoint des Hypothèques au sein de la même Direction
- **Bertrand Cédric**
Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre au Collège Charles III est nommé Principal Adjoint au sein du même Établissement
- **Bertrand Yann**
Attaché Principal Hautement Qualifié au Contrôle Général des Dépenses est nommé Contrôleur Technique au sein de la même entité
- **Betti Christophe**
Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de la même Direction
- **Blanchi Fabrice**
Administrateur au Conseil Économique et Social est nommé Administrateur Principal au sein de la même entité
- **Burle Julien**
Administrateur à la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports est nommé Administrateur Principal au sein de la même Direction
- **Ciais Aurélie**
Sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de la même entité
- **Colette Valérie**
Comptable à la Régie des Tabacs et des Allumettes est nommée Chef De Bureau au sein de la même entité
- **Delpierre Valéry**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier au sein de la même Direction
- **Espallargas Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de la même Direction
- **Feraud Deborah**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Administrateur Principal au sein de la même Direction
- **Gelot Damien**
Chef Technique à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Chef Régie Technique au sein de la même Direction
- **Gertaldi Isabelle**
Administrateur à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Administrateur Principal au sein de la même entité
- **Granero Pascal**
Administrateur à la Fondation Prince Albert II est nommé Administrateur Principal au sein de la même Fondation
- **Hamen Laurent**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier au sein de la même Direction
- **Iserby Estelle**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat Général du Ministère d'État est nommée Attaché au sein du même Secrétariat
- **Izad Jeremy**
Agent Technique à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Technicien de Scène au sein de la même Direction
- **Maillard Laure**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Prestations Médicales de l'État est nommée Attaché au Journal de Monaco

- **Maisonneuve Christophe**
Gardien Polyvalent à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Technicien de Scène au sein de la même Direction
- **Marty Chloé**
Administrateur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Section au sein de la même Direction
- **Marzi Nathalie**
Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de la même Direction
- **Médecin Pierre**
Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie est nommé Conseiller Technique au sein du même Secrétariat
- **Mouly Philippe**
Inspecteur Principal à la Direction de l'Habitat est nommé Adjoint au Directeur au sein de la même Direction
- **Nardo Emmanuelle**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Chef de Division au sein de la même Direction
- **Parigi Anne-Sophie**
Administrateur à la Direction des Affaires Juridiques est nommée Administrateur Principal au sein de la même Direction
- **Pierre Thierry**
Contrôleur à l'Administration des Domaines est nommé Chef de Section au sein de la même entité
- **Ratti Agnès**
Conservateur Adjoint des Hypothèques à la Direction des Services Fiscaux est nommée Conservateur des Hypothèques au sein de la même Direction
- **Rico Sarah**
Attaché de Promotion à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Chef de Bureau au sein de la même Direction
- **Ruckebusch Gilles**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de la même Direction

- **Russo Florence**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Division au sein de la même Direction
- **Saiz Peyron Nuria**
Conseiller Technique à la Maison de S.A.S. Le Prince est nommée Conseiller Technique à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Serra Guillaume**
Technicien à l'Auditorium Rainier III est nommé Chef Régie Technique au sein de la même entité
- **Torrani Stéphanie**
Conseiller d'Éducation dans les Établissements d'Enseignement Privé est nommée Administrateur à la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports
- **Zenati Jean-Philippe**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier au sein de la même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Cento Domenico**
Ouvrier Professionnel à la Direction des Affaires Maritimes
- **Ficini Alain**
Conservateur des Hypothèques à la Direction des Services Fiscaux
- **Gosselin Gérard**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Helion Daniele**
Assistante Sociale à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Lavagna-Becker Marie-Anne**
Agent Technique de Laboratoire au Collège Charles III
- **Profeta Edith**
Commis-Archiviste au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers

ERRATUM

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

Cinneri Bruno (et non Cinneri Patrick comme indiqué dans le JDA n°33)
Chef d'Équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Conducteur de Travaux au sein de la même Direction



JDA n° 34 – Janvier 2012 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Charles Franch,
un.org, DR

Remerciements
Arielle Barrabino, Christophe Cauvin, Julien Cellario, Armand Déus, Candice Fabre, Delphine Frappier, Jean-Luc Merlino, Pierre Van Klaveren, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.



jda

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.